

## Les droits de l'Adn - Libérer l'ONU du nucléaire

« La santé est le bien le plus précieux de l'humanité. Nous souhaitons le transmettre aux générations futures. Or les rayonnements ionisants provenant de l'industrie nucléaire civile et militaire continuent d'irradier et de contaminer les populations, surtout les enfants, sur plusieurs générations, engendrant en particulier des dommages génétiques irréversibles. La "communauté internationale", avec le label de l'Organisation Mondiale de la Santé, ne veut pas reconnaître ou minimise ces conséquences sanitaires ». C'est sur ce constat qu'Independent Who annonçait, le 26 avril 2017, la fin de la vigie qu'elle assurait tous les jours depuis 10 ans devant le siège de l'OMS à Genève pour dénoncer les collusions de cette institution avec l'AIEA, Agence internationale de l'énergie atomique.

La remise en question du système international de protection radiologique ne doit pas cesser avec la fin de la vigie, et la tenue en France du Forum Social Mondial Thématique sur le nucléaire, peut et doit être l'occasion de prolonger par d'autres biais cette exigence de vérité en coordination avec les scientifiques, les médecins et les peuples du monde, tous concernés par les effets des radiations nucléaires.

Il faut comprendre et déjouer le rôle et l'influence des organismes qui sont au cœur de l'organigramme de l'ONU (1945), à la fois en charge de la radioprotection internationale et de la préservation de l'avenir de l'énergie nucléaire : l'OMS (1946), l'UNSCEAR, Comité scientifique des Nations unies pour l'étude des effets des rayonnements atomiques (1955), l'AIEA (1957), l'AEN, Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (1958) – auxquels il faut rajouter la CIPR, Commission internationale de protection radiologique (1950). Ceux-ci s'arrogent le monopole de l'expertise, en dehors de tout contrôle démocratique, et orchestrent au niveau mondial le déni sur les effets sanitaires de la radioactivité<sup>1</sup>, jusqu'à prendre en main le contrôle de la radioprotection et de l'information en cas de catastrophe, à travers les programmes Ethos et Core, à Tchernobyl puis Fukushima.

Ainsi, la Commission principale de la CIPR, composée de 14 membres élus par cooptation, décide pour le monde entier de l'évaluation des effets de la radioactivité et des normes de radioprotection qui s'ensuivent<sup>2</sup>. Ainsi, les rapports généraux de l'UNSCEAR, qui ne recensent en tout et pour tout qu'une cinquantaine de morts dus à Tchernobyl, sont reconnus par la « communauté internationale » aux diverses assemblées générales de l'ONU. Le mensonge est institué en référence. Et la France n'y déroge pas<sup>3</sup>.

Il faut lever la loi du silence sur les conséquences sanitaires de la radioactivité, les différences entre radioactivité naturelle et artificielle, entre irradiation externe et contamination interne, les effets des doses dites 'faibles', et l'ampleur réelle des pollutions engendrées par l'industrie nucléaire, civile et militaire, les plus de 2400 essais atomiques qui ont eu lieu dans le monde, et les catastrophes de Mayak, Tchernobyl, Fukushima, etc.

Un objectif commun aux participants internationaux du FSM devrait être de déjouer le rôle criminel de ce système qui gangrène l'ONU<sup>4</sup> – pourtant censée nous représenter (mais qui ne représente en fait que les intérêts des dirigeants des États et des lobbies qui les manœuvrent) – et de mettre au point une stratégie concertée pour dénoncer les mensonges sur lesquels le lobby atomique a jusqu'ici prospéré.

---

1. « Comment sommes-nous "protégés" contre le rayonnement ? Les normes internationales de radioprotection. Le rôle de la Commission internationale de protection radiologique », Roger Belbeoch, *SEBES, Radioprotection et droit nucléaire*, Genève, 1998 ([http://www.akademia.ch/sebes/textes/1998/1998RB\\_proteges.htm](http://www.akademia.ch/sebes/textes/1998/1998RB_proteges.htm)).

2. « Le maillon faible du « système atomique » est (...) la CIPR, une aberration sur le plan institutionnel et une organisation dont les finances sont très dépendantes de sa bonne renommée et du soutien des autorités politiques. Celle-ci influençant celui-là. En pratique, la charrue de la radioprotection institutionnelle a été mise avant les bœufs de la connaissance détaillée des effets des dites faibles doses de radiations sur le vivant. » (...) « On comprendra que, face au « clergé » de la religion atomique (...), l'engagement des politiques ne pourra se passer du soutien d'une forte mobilisation citoyenne, dans le monde entier. ». Yves Lenoir, *La Comédie atomique*, La Découverte 2016, repris dans *Atomes crochus* n°5, janvier 2017 (<http://journeesdetudes.org/atomescrochus/AC5>).

3. « Les autorités françaises ont choisi les niveaux d'exposition les plus élevés possibles », Corinne Castanier, CRIIRAD, *Atomes crochus* n°5 : <http://journeesdetudes.org/atomescrochus/AC5/castanier.html>

4. « L'UNSCEAR a été instituée en 1955 pour décréter la « Vérité » des effets des radiations. Sa création visait à favoriser la fondation de l'AIEA (1957) afin d'enclencher de la manière la plus harmonieuse possible l'entrée de l'Humanité dans l'ère de l'énergie atomique. La survenue d'accidents graves a nécessité l'extension de ses missions, qui sont aussi celles de la CIPR et de l'OMS, à savoir préserver l'avenir de l'énergie atomique en rendant socialement et politiquement acceptables l'exposition aux retombées radioactives et l'ingestion de nourriture contaminée par des radioéléments artificiels. », Yves Lenoir, mars 2017 : <https://reporterre.net/De-Tchernobyl-a-Fukushima-le-meme-mensonge-officiel-sur-la-radioactivite>.

Le nucléaire « militaire » n'est pas en reste. Ainsi, même si la majorité des États membres de l'ONU (122 pays sur 124 représentés) ont massivement voté, le 7 juillet dernier, un traité d'interdiction des armes nucléaires, ce sont les pays détenteurs de la bombe, ou qui en abritent, qui font blocage. Les questions sur le nucléaire sont donc la chasse gardée d'un certain nombre d'États qui usent de leurs prérogatives, à l'abri de tout processus démocratique, contre la majorité des autres pays<sup>5</sup>.

Il y a 70 ans, en octobre 1947, Albert Einstein adressait une *Lettre ouverte à l'Assemblée générale des Nations unies*<sup>6</sup>, dans lequel il déclarait : « *Il ne pourra jamais y avoir accord total sur le contrôle international et l'administration de l'énergie atomique, ou sur le désarmement général tant qu'il n'y aura pas de modification du concept traditionnel de souveraineté nationale. Car, tant que l'énergie et les armements atomiques seront considérés comme une partie vitale de la sécurité nationale, aucune nation ne fera plus que d'accorder une attention formelle aux traités internationaux. La sécurité est indivisible. Elle ne peut être atteinte que lorsque les garanties nécessaires de la loi et d'application de la loi existent partout, si bien que la sécurité militaire n'est plus le problème d'un État seul. Il n'y a pas de compromis possible entre la préparation à la guerre d'une part et la préparation d'une société mondiale fondée sur la loi et l'ordre d'autre part.* »

Le Forum sur la radioprotection organisé par Independent Who en mai 2012<sup>7</sup> posait ainsi la question « *Que pouvons-nous faire ensemble pour que la vérité sur les conséquences sanitaires des irradiations externes et des contaminations radioactives internes, engendrées par l'industrie nucléaire civile et militaire, soit établie et reconnue ?* ». Le FSM permettrait de reprendre et d'amplifier cette préoccupation.

Il nous appartient de fortifier les bases d'un contre-pouvoir citoyen au niveau mondial, dans la continuité de l'action du Forum social "altermondialiste", initiée par Attac, en se basant sur l'expérience et la démarche de Citoyens du Monde (premiers à avoir parlé de « mondialisation », avant que ce terme ne soit repris et perverti par l'économie), qui propose le fondement d'un gouvernement mondial des peuples face aux manquements des institutions internationales. Pour cela, nous souhaitons que la table ronde rassemble, en plus des Citoyens du Monde, des représentants d'Independent Who, l'IPPNW, la CIDCE, Attac, les Maires pour la Paix – qui mobilisent les communautés locales et les territoires contre la menace atomique –, la LIFPL, ETB... et les organisations de tous les pays représentés (certains seront présents au FSM-AN : ils sont cordialement invités),.

Les contaminations radiologiques étant transnationales, le lutte se doit d'être mondiale. Il faut repenser les règles d'un droit démocratique mondial, et l'atelier devra y réfléchir, à la lumière des expériences déjà menées dans ce sens – comme celle des Citoyens du Monde<sup>8</sup>, des Maires pour la Paix, du Tribunal Russell, du Tribunal Permanent des Peuples<sup>9</sup>, et déboucher sur des actions coordonnées et concrètes pour l'arrêt du nucléaire civil et militaire au niveau mondial.

Michel Lablanquie, le 22 juillet 2017

---

5. « *Nous savons qu'il faut beaucoup de courage à un Chef d'Etat pour renoncer à son arsenal nucléaire mais c'est un acte fondateur pour construire un monde véritablement en paix et en sécurité. C'est à la France, pays des Droits de l'Homme, de donner un nouvel élan à la Charte des Nations Unies qui invite les membres de l'ONU à régler leurs différends internationaux par les moyens pacifiques afin que la paix et la sécurité internationales ne soient pas mises en danger.* », Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, Paris, le 20 juillet 2017 ([http://coordination-adn.fr/2017/Lettre\\_ouverte\\_au\\_President\\_de\\_la\\_Republique.pdf](http://coordination-adn.fr/2017/Lettre_ouverte_au_President_de_la_Republique.pdf))

6. *Lettre ouverte à l'Assemblée générale des Nations unies* : <http://www.pressefederaliste.eu/La-route-de-la-paix>. Analysant les difficultés de l'ONU naissante (les inconvénients du droit de veto, la rivalité existant entre Assemblée générale et Conseil de sécurité, etc.), Albert Einstein proposait dans cette *Lettre ouverte* des pistes de réformes, notamment que l'Assemblée générale des Nations unies soit accrue dans cette perspective (au détriment du Conseil de sécurité) et que les délégués des nations à l'ONU soient désormais directement élus par leurs peuples respectifs, dans le but de pousser les États membres à œuvrer dans la direction de la transformation de l'ONU en une autorité supranationale, jetant ainsi les bases d'un véritable gouvernement mondial.

7. Voir le colloque « *Radioprotection et droit nucléaire* », organisé par Independent Who à Genève en mai 2012 : <http://independentwho.org/fr/2012/06/21/forum-enregistrements-mai2012> – et la synthèse de l'atelier « Radioprotection des populations » par Nicole Roelens : <http://www.recim.org/dem/lib-fr.htm#13057>.

8. « (...) *Nous demandons la création d'une Institution mondiale supranationale à pouvoirs réels et bien définis pour promouvoir, à l'échelle mondiale, les études sur les énergies douces, et pour élaborer un programme de démantèlement progressif des centrales nucléaires existantes.* » Déclaration du Congrès des Peuples, « Énergie nucléaire mondiale », le 28 novembre 1982 : <http://www.recim.org/kdp/dm19-fr.htm>

9. Voir le jugement du Tribunal Permanent des Peuples *SEBES, Radioprotection et droit nucléaire*, Genève, 1998 : <http://www.akademia.ch/sebes/textes/1998/98TPP.html>